

FLASH INFOS DIRECTEURS – Numéro 5 -

Protocole sanitaire

- **Privilégier le mail pour annoncer les absences** car les contacts téléphoniques ralentissent le traitement des remplacements.
- **Mesures d'isolement** : les mesures d'isolement applicables à toutes les personnes actuellement affectées par la COVID ou cas contact sont celles du 3/01/2022. La CPAM n'aura pas le temps de contacter à nouveau chacun des assurés pour modifier les consignes.
- **Brassage** : Comme le précise la FAQ du 2 janvier 2022, **Les élèves ne peuvent donc être répartis dans les autres classes.**
En ce qui concerne les élèves à besoins particuliers la règle du non brassage est applicable pour tous. **Les membres du RASED ne peuvent plus regrouper d'élèves.**
- **Accueil des enfants de soignants ou de personnel enseignants de premier degré (enfants scolarisés dans le département uniquement)** : ils seront accueillis dans leur école, affectés dans une classe et n'en bougeront pas.
- **Cas contact intra-familiaux** : cette notion n'existe plus en tant que telle : les consignes sont les mêmes pour tous les cas contact. Il faut donc se référer au flyer paru avec la nouvelle FAQ.
- **Les moments de convivialité entre élèves et personnels ou entre personnels doivent désormais être prohibés.** En effet, ces derniers, par leur nature même, ne permettent pas le respect en continu des gestes barrières.
- **Gestes barrières** : **L'aération élément extrêmement important** ainsi que les mesures de distanciation sociales, le lavage des mains...
- **Les sorties scolaires** : il est préférable de reporter tout ce qui peut l'être et qui est en milieu clos.
- **Les voyages scolaires** : **Tout ce qui peut être différer doit l'être mais il n'y a pas d'obligation d'annuler** ces séjours. **Monsieur Gardin et moi-même travailleront sur ce dossier en partenariat avec la municipalité** pour vous accompagner. Nous reviendrons vers vous.
- **Coordination avec le périscolaire** : nous allons travailler au plus vite avec la municipalité pour étudier un protocole qui nous permette de nous coordonner afin que des enfants en isolement ne fréquentent pas le périscolaire le mercredi.
- **EILE** : Ils continuent de se dérouler comme précédemment puisqu'ils ne peuvent être organisés autrement.
- **Rappel** : toutes les écoles ne sont pas venues chercher leurs masques inclusifs.

Ressources Humaines durant trois semaines

- **Formations : Toutes les formations sont suspendues et seront dans la mesure du possible reportées ultérieurement.** Seules les visio-conférences concernant le plan mathématiques pourraient éventuellement être maintenues, nous aurons des informations à ce sujet ultérieurement et reviendrons vers vous le cas échéant.
- **Les directeurs d'école sont dispensés de formation, d'APC, d'enquêtes à l'exception de celles essentielles à la crise sanitaire.**
- **Réunion de directeurs : il n'y en aura pas pendant trois semaines.** Je vous enverrai **des éléments sur le projet d'école** et vous proposerai si vous le souhaitez et pensez pouvoir le gérer pendant cette période un entretien d'accompagnement pour la rédaction des projets d'école.
- **Renforcement des moyens de remplacements :** 20 nouveaux contractuels sur le département devraient être affectés prochainement. Des contractuels et d'éventuels enseignants retraités pourront venir renforcer les effectifs.

N'hésitez pas à revenir vers moi par mail si vous avez des questions en suspens.

Merci à nouveau pour votre engagement.